

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 33-02-2026



Exercice	2026
Conseillers	13
Présents	09
Votants	10
Procuration	01

L'an deux mil vingt six
Le mardi vingt-quatre février
Le Conseil Municipal de la commune de Nuaillé-d'Aunis
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie
Sous la présidence de M NEAU Philippe, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal: 13 janvier 2026.

PRESENTS: Mmes Marion ROBIN, Edwige MADEUX-DUBOIS, Magali VINCENT, Sonia MICHAUD-CLAVURIER, Emilie PORTAIS, MMS Philippe NEAU, Bernard BARRAUD, Christophe COETTO, Stéven JARDIN.

ABSENTS: Mmes Marion FILLEUL, Emilie CORS, MMS François BERTRAND, Vincent RENAUDIN (a donné procuration de vote à Edwige MADEUX-DUBOIS).

SECRETAIRE: Mme Edwige MADEUX-DUBOIS

OBJET : SUBVENTIONS CCAS 2026

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, l'attribution des subventions aux associations comme suit :

DEMANDES SUBVENTIONS	MONTANT DEMANDE	PROPOSITION 2026
CCAS	FONCTIONNEMENT	3 752,86 €
TOTAL		3 752,86 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité,

✓ accepte l'attribution de la subventions au CCAS ci-dessus désignée

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures, Affiché le 25/02/2026,

Pour Copie Conforme, En Mairie, le 25/02/2026

Le Maire, Philippe NEAU.

La Secrétaire de séance, Edwige MADEUX-DUBOIS.

